Bulletin n°46 - janvier 2021

Les amis de Saint-Quay-Portrieux et ses environs

association loi 1901 - statuts déposés le 31/12/02

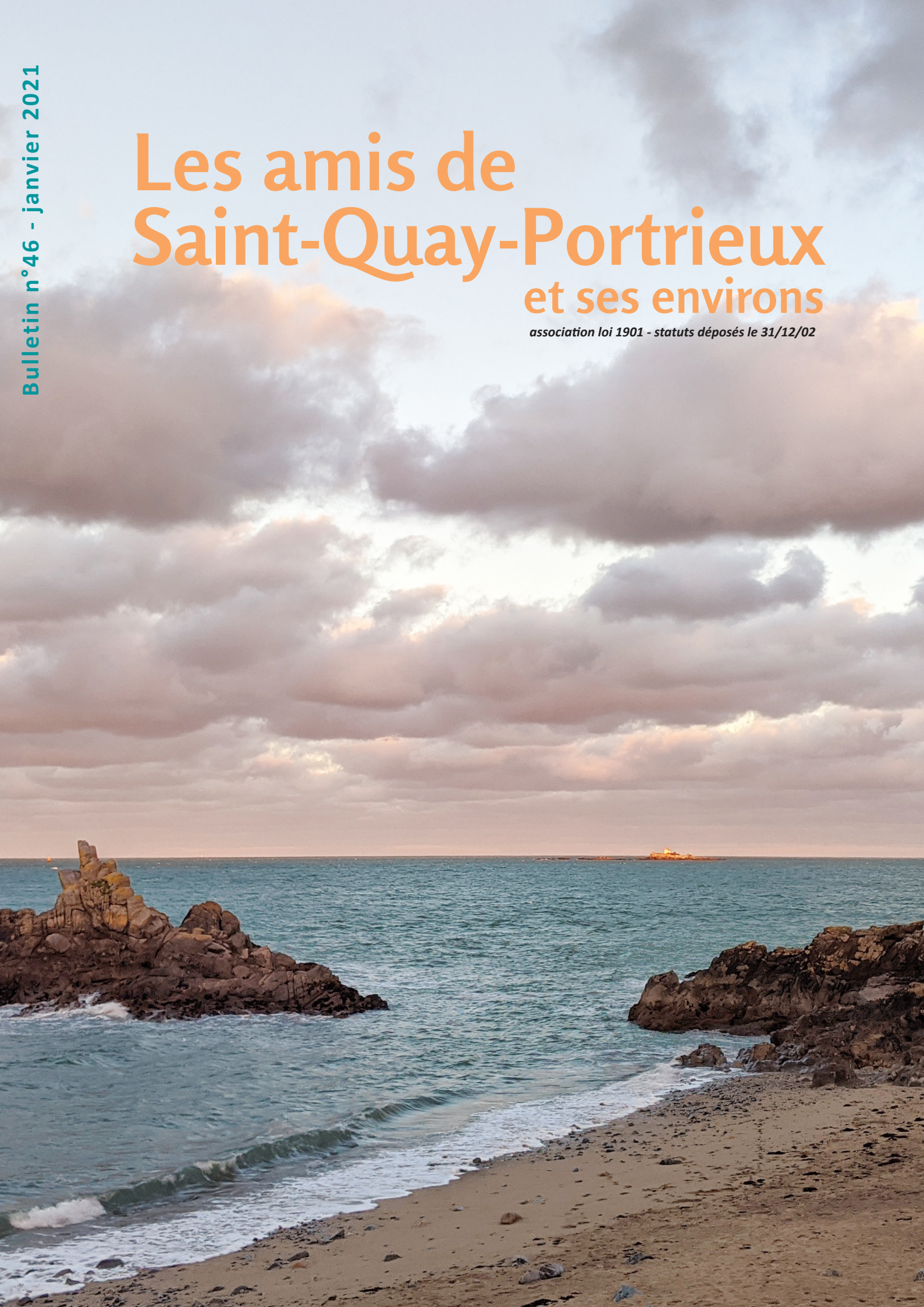

ÉDITO

Chers amis,

Notre mode de vie, ces derniers mois, dans notre cité comme partout ailleurs, a été quelque peu contraint. Les marchés sont redevenus comme autrefois, des lieux et des liens de rencontre privilégiés, même distanciés et masqués, pour échanger sur une actualité un peu morne.

Dans ce numéro, pas de rubrique «brèves».

Les gros chantiers en cours avancent : station d'épuration, centre technique sur la zone de Kertugal, enfouissement de réseaux, entretien important du mur de soutènement de la Grève Noire achevé, celui de la plage de la Comtesse programmé au printemps. La côte continue de se façonner et même de s'altérer au gré des coups de vent et des fortes pluies, et les éboulements sur le GR 34 nécessiteront à nouveau de conséquentes consolidations. Mais nous avons vu revenir le sable sur les plages, jusqu'à une prochaine tempête ! Dans la baie, les pêcheurs ont repris la pêche à la coquille. Ils s'inquiètent de l'implantation des éoliennes sur leur secteur de travail et sont déterminés à de nouvelles actions contre le projet.

Dans ce contexte bien particulier, notre association formule avec conviction et optimisme des voeux d'espérance, pour une très belle et heureuse année 2021 !

...SA GÉOLOGIE ...

On s'étonne souvent sur la couleur du sable de certaines plages de Saint-Quay-Portrieux et leur aspect l'été dernier a été source d'interrogation pour bon nombre d'entre nous. À la faveur d'une sortie, organisée par l'Association des Moulin et Fontaines le 17 septembre dernier, nous avons tenté de saisir les caractéristiques de ce patrimoine[1] géologique qui façonne le paysage, de la Grève Noire à la plage du Moulin.

Un géologue, minéralogiste, correspondant de l'académie des sciences, Jacques de Lapparent publie en 1910 dans le bulletin de la Société Française de Minéralogie une étude sur les gabbros et diorites de Saint-Quay-Portrieux : [...Ce massif de roches cristallines apparaît donc comme formé de roches noires auxquelles sont superposées des roches grises, qui elles même sont recouvertes par des micaschistes...]
Ces roches sont issues d'un massif beaucoup plus ancien datant d'environ 565 millions d'années.
Plus près de nous en 1985, dans Géologie des Côtes d'Armor, J.Fabries s'intéresse particulièrement au massif de Saint-Quay-Portrieux qu'il décrit ainsi: « la roche est de type gabbro-diorite. Elle se voit bien sur la côte entre la plage du Moulin au sud-est et la région de Port-Goret au nord-ouest. Une partie du platier rocheux[2] et des îles en est également formée. La surface de ce massif [...]ne dépasse pas 4 km et sa surface totale est estimée à 30 km2.
Le gabbro se trouve dans la partie centrale; il contient parfois de l'olivine. En bordure, la composition est dioritique, parfois même granodioritique (plus sombre cependant que la granodiorite de Saint-brieuc) ».

ll nous fallait donc toute la pédagogie et les explications de notre guide, Michel Guillaume, professeur passionné de géologie, co-fondateur de l'association Vivarmor, pour appréhender cette complexité.



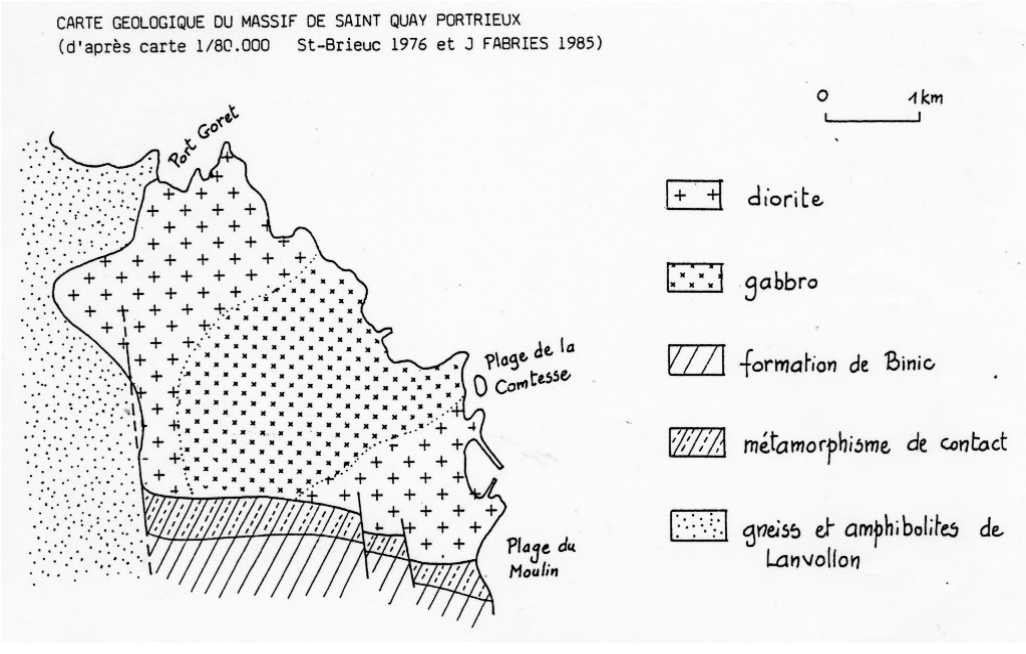

Qu'appelle-t-on gabbro et diorite ?

Le **gabbro** est une roche noire typique de la croûte océanique, issue du refroidissement d'un magma.

La **diorite** est une roche magmatique grenue, plutôt de couleur gris foncé, sombre, répandue dans les massifs dits granitiques très anciens, qui jaunit quand elle est altérée.

Nous comprenons ainsi pourquoi, plage de la Comtesse, le sable est noir et pourquoi quand ce sable est emporté par de forts courants et les tempêtes, apparaissent ces plaques de «glaise argileuse».



Gabbro



Diorite



Dans les rochers, on distingue quelques enclaves de gabbro. Ce gabbro foncé est basique, riche en minéraux ferrugineux couleur de rouille. On y trouve aussi quelques paillettes de mica biotite, qui donnent parfois ces reflets d'or au sable.

L'île de la Comtesse s'est petit à petit séparée de la côte du fait de la friabilité de la roche, dont on voit le profil limoneux.

Plage du Châtelet, les galets de diorite et de gabbro subissent une altération accentuée par des cassures qui déterminent le paysage. Les infiltrations d'eau dans la roche se comblent petit à petit en nervures d'épidote et de chlorite de couleur verte et d'hématite de couleur rouge brunâtre.
À la Grève Noire, nous retrouvons un sable dense et lourd qui contient de l'ilménite et de la magnétite. Avec un aimant vous retiendrez aisément ce sable.

La plage du Port-es-Leu est une zone de contact entre la diorite de Saint-Quay-Portrieux et la formation de Binic avec des agglomérats plus récents.

Grâce aux explications sur le terrain de notre accompagnateur éclairé Michel Guillaume, nous comprenons mieux, à présent, la particularité distinctive de certaines de nos plages.

Pour en savoir plus :

J. de Lapparent : bulletin de minéralogie, gabbros et diorites de Saint-Quay-Portrieux 1910
Michel Guillaume : Géologie des Côtes d'Armor et Patrimoine géologique de Côtes d'Armor auprès de Vivarmor



Plage du Chatelet

1 - La notion de «patrimoine géologique» est officiellement reconnue depuis 1997.
Elle considère aujourd'hui tous «les objets remarquables relatifs aux discipline des Sciences de la Terre qui présentent un intérêt exceptionnel pour la mémoire de la terre en raison de leur rareté, leur unicité, leur attrait touristique[...]
Les roches, fossiles, minéraux, les affleurements, les formations,[...]sont des objets géologiques».
En 2007, l'Etat a lancé l'inventaire national du patrimoine géologique, dans le cadre de l'inventaire National du Patrimoine Naturel. Sans être inscrits au patrimoine géologique remarquable de Bretagne, les sables noirs de nos plages valent sans doute la peine d'être cités pour leur spécificité.

2 - Platier rocheux : plate forme littorale ou plate forme d'érosion (d'abrasion) qui se transforme sous l'effet des vagues et de fortes marées.

Pecten maximus
… Sentinelle de la Baie

Le 2 septembre dernier, le THALIA était de retour à Saint-Quay-Portrieux, dans le cadre de la campagne COSB (Coquille St Jacques de la baie de Saint-Brieuc) de l'IFREMER. Une des nombreuses missions de cet organisme est en effet d'accompagner un développement durable de la pêche.

Le THALIA, navire océanographique, effectue chaque année depuis 1986 des prélèvements sur les bancs de coquilles Saint-Jacques. A son bord, pendant deux semaines, 6 hommes d'équipage et 5 scientifiques, avec des dragues légèrement différentes de celles des pêcheurs – les dents de la drague sont plus rapprochées et les mailles plus petites - effectuent 115 traits de drague de 200 mètres de long chacun, répartis dans 6 zones géographiques de la baie. Les spécimens récoltés sont comptés, classés par tranche d'âge et mesurés, ce qui permet d'avoir une évaluation précise de l'état du stock et de ses perspectives.



De son côté, le Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CDPMEM) des Côtes d'Armor effectue dans la baie pendant la période estivale une campagne de captage des coquilles juvéniles qui permet d'obtenir des données sur la reproduction naturelle des coquilles.
Les analyses commencent à bord du THALIA et sont affinées à terre. Un rapport détaillé est publié. Le Comité départemental des pêches en tire les enseignements et fixe le quota de pêche qui permettra de préserver la ressource pour les années futures. Ce quota est ensuite réparti entre les différents bateaux possédant la licence de pêche. Ils seront environ 200 cette année…
Car la pêche à la coquille est strictement réglementée… à la demande des pêcheurs eux-mêmes! Le banc de coquilles Saint-Jacques a commencé à être exploité dans les années 60, après la disparition des oursins, victimes de la surpêche. L'hiver 1962-63 est resté dans les mémoires : de nombreux ports, dont le port du Légué, ont été pris par les glaces ! Ce froid extrême a tué le principal prédateur de la coquille Saint-Jacques, la pieuvre. C'est à partir de ce moment que le banc de coquilles Saint-Jacques s'est véritablement développé dans la baie de Saint-Brieuc.
Rapidement les pêcheurs ont entamé une réflexion sur les dangers de la surpêche, et dès 1968 l'Ifremer a débuté ses prélèvements et commencé à proposer des orientations pour la bonne gestion de la ressource. Un protocole d'étude extrêmement précis a été mis au point, par exemple le coefficient de capture des dragues de prélèvement de l'Ifremer a été vérifié par des plongeurs passant derrière le trait.
Depuis 30 ans, c'est exactement le même protocole qui est appliqué. La Baie de Saint-Brieuc abrite le plus grand banc de coquilles de France, le plus étudié aussi. L'Ifremer intervient également en Baie de Seine et en rade de Brest mais notre stock de coquilles Saint-Jacques est celui pour lequel les projections à moyen terme sont les plus fiables. Et Saint-Quay-Portrieux est la première criée de France en tonnage pour les coquilles Saint-Jacques.

En baie de Saint Brieuc, différentes zones de pêche existent et les dates de campagne sont définies par arrêté préfectoral. Sur les gisements secondaires, très étendus mais où les coquilles sont moins abondantes, (secteurs 1,2 et 3 de la carte) la pêche est autorisée dès le mois d'octobre pendant 3 semaines

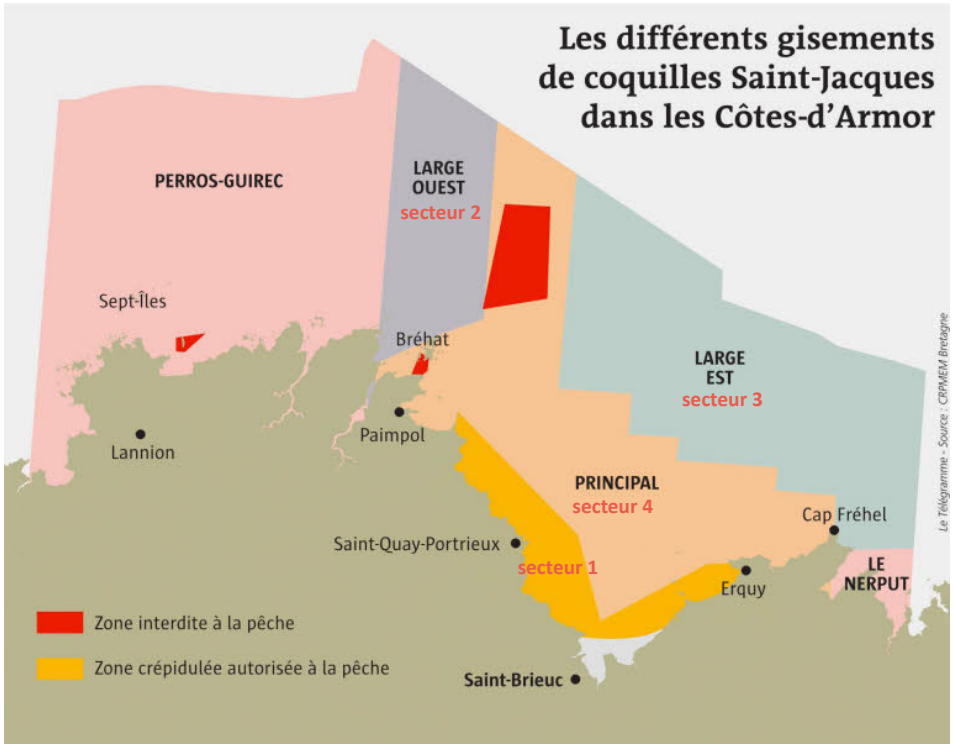

pour 4 heures de pêche deux jours par semaine - pour l'année 2020: les lundi et mercredi de 9h à 13h. Sur le gisement principal, secteur 4, la pêche ouvre en novembre, pour deux jours par semaine également, mais pour 45 minutes seulement.

La saison 2020-2021 s'annonce particulièrement bonne, et il faut espérer que le second confinement décidé en novembre 2020 ne pèsera pas trop sur les résultats. Dans leur rapport 2020, les scientifiques de l'Ifremer notent que l'évolution est cyclique. Une phase de fléchissement des rendements de 2006 à 2013 a obligé à réensemencer le banc avec des naissains provenant de l'écloserie de Tinduff à Plougastel (29).
Depuis la dynamique est bonne, et même forte depuis 2018. «Niveau sans précédent en 2020 (+54% et +43% respectivement en biomasses adulte et exploitable par rapport à 2019). Du jamais vu !»
Le premier confinement du printemps dernier qui a réduit le volume de pêche est un début d'explication, mais il faut y voir surtout le résultat de l'effort de régulation mené toutes ces années, les quotas de pêche étant calculés pour permettre la reproduction de l'espèce. Et l'Ifremer rappelle que si les indicateurs sont au vert, le contrôle reste d'actualité !

On ne le sait pas, ces coquilles qui font nos délices sont aussi de précieuses informatrices.
Laurent Chauvaud, directeur de recherche au CRNS, spécialiste des bivalves, après avoir plongé de la Norvège à l'Antarctique en passant par la Nouvelle Calédonie, a publié un livre qui se lit comme un roman :
LA COQUILLE SAINT -JACQUES SENTINELLE DE L'OCÉAN (Edition Equateurs)

Il nous raconte que la coquille est une véritable archive environnementale. Comme un arbre, chaque jour elle fabrique une nouvelle strie dont l'analyse chimique renseigne sur la température de l'eau et sur ses pollutions. L'examen de coquilles anciennes, conservées dans une «pectothèque» ou récoltées au fond des mers, permet ainsi de remonter le temps et d'apprécier la santé de l'océan.



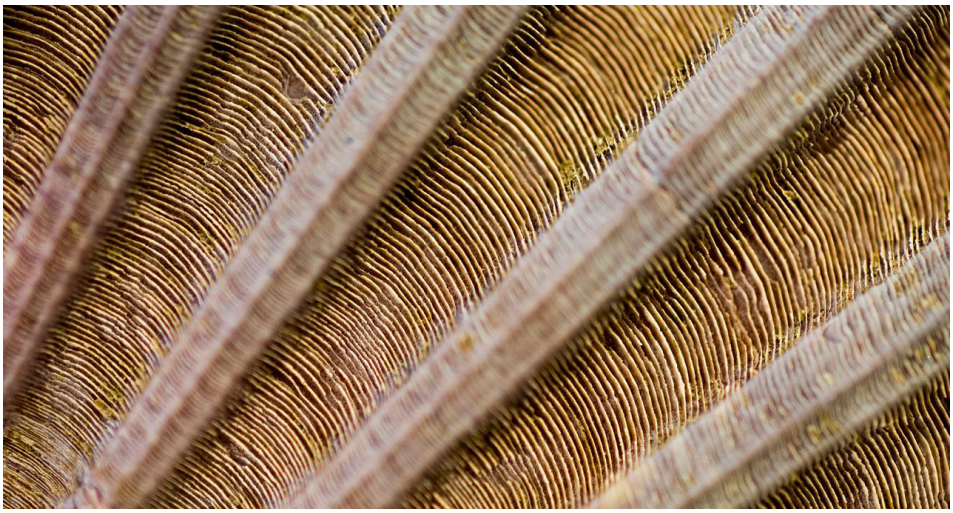

Le chercheur Laurent Chauvaud a construit sa carrière sur la découverte, faite en 1995, que les coquilles Saint-Jacques « fabriquent » une strie par jour © Erwan Amice / CNRS LEMAR

On apprend également que les coquilles renouvellent plusieurs fois par heure l'eau de leur cavité palléale, en produisant un souffle long qui, amplifié, ressemble à celui d'une baleine à bosse, que ce son est modifié en présence d'algue toxique ou si l'oxygène manque dans l'eau, et qu'elles détestent le bruit…

À l'état sauvage, elles peuvent vivre jusqu'à une quinzaine d'années, moins longtemps, 5 ou 6 ans en moyenne sur les bancs exploités. La taille commercialisable étant de 11 cm minimum, les coquilles que vous dégustez ont au moins 3 ans.

Vous allez regarder vos assiettes autrement!

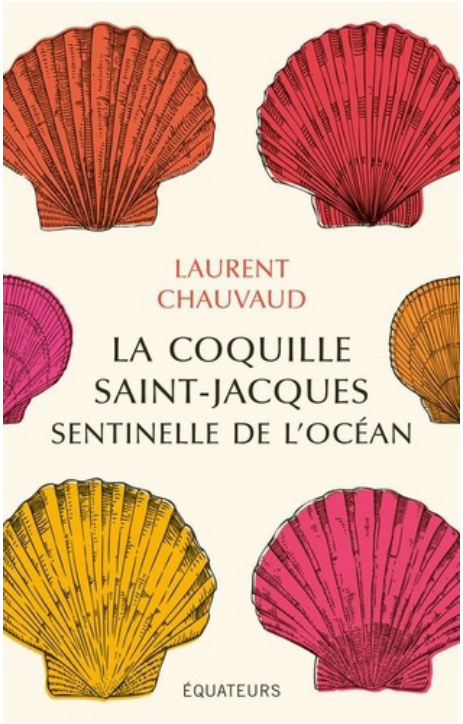

La coquille Saint-Jacques - Sentinelle de l'océan (Edition Equateurs)

Les Journaux de Bord de Guillaume Hamonno

Les Amis de Saint-Quay-Portrieux et ses environs ont eu la chance d'avoir accès à un extraordinaire manuscrit rassemblant 3 voyages de Guillaume Hamonno (1740-1811) qui fit construire en 1779 une grande et belle maison sur le port, et dont le fils Mathieu (1791-1842) devint armateur.

Pendant cette double période de confinement à Saint-Quay-Portrieux, nous avons été sans doute nombreux à tenir un journal, pour retenir quelque chose de ce temps suspendu… Chacun le remplit selon ses envies, mais on y retrouve presque toujours : le temps qu'il a fait, le vent, l'état de la mer si proche pour nous, les menues tâches de la journée, assez répétitives mais finalement variées, les rares rencontres avec les amis – quelques mots précieux échangés d'un côté à l'autre de la rue, une silhouette aperçue…

Finalement, même si les situations sont bien différentes, ces journaux ressemblent aux journaux de bord de nos ancêtres marins des 18ème et 19ème siècles. Sur la vaste mer mais dans un environnement étroit, ils notaient scrupuleusement, jour après jour: le vent (force et direction) l'état de la mer, le cap, la distance parcourue, la position en fin de journée, les incessantes manœuvres de voile, les avaries, les événements particuliers (maladie, décès…) les navires rencontrés… Sans y ajouter de pensées personnelles ni de commentaires.
Dans un premier temps la lecture semble fastidieuse. Puis on embarque avec les marins, on imagine les tempêtes, les changements de voile la nuit, le danger, le froid. Même si le rédacteur ne les évoque pas directement, les difficiles conditions de vie à bord transparaissent.



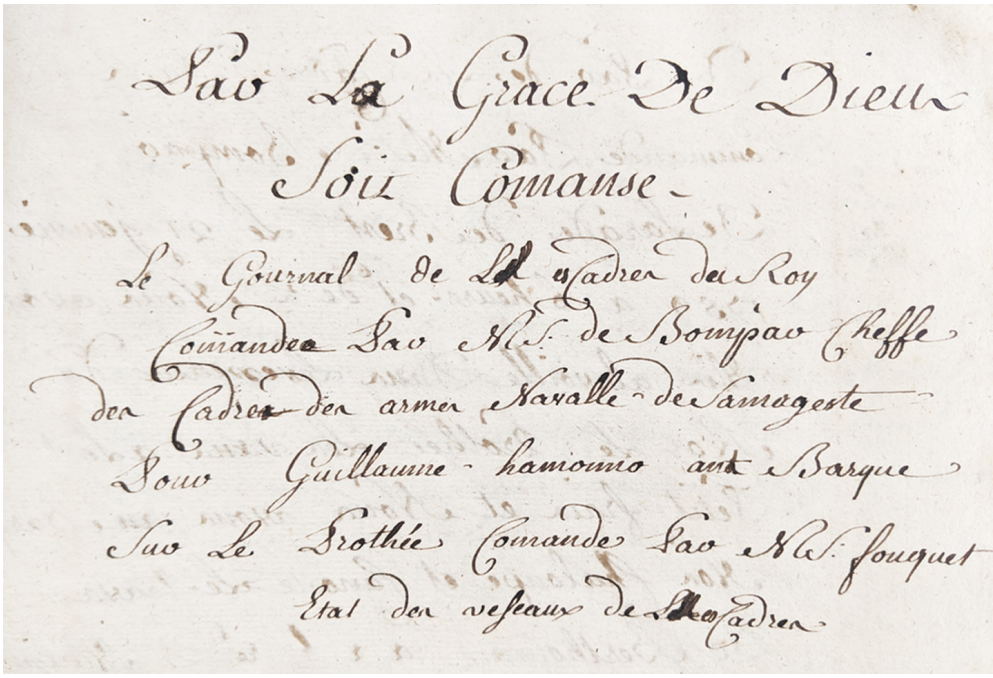

Par La Grace De Dieu
Soit Comanse
Le Gournal de Ll es Cadres du Roy
Comandee Par M.S. de Bompar Cheffe
des Cadres des armes Navalle de Samageste
Pour Guillaume hamonno ant Barque
Sur Le Prothée Comande Par M.S. fouquet
Etat des veseaux de Ll es Cadres

Ce premier journal est daté de 1759.

Agé de 19 ans, probablement comme enseigne de vaisseau, Guillaume Hamonno embarque sur un vaisseau de la Royale de 64 canons, le Prothée, au sein d'une escadre de 11 vaisseaux de guerre armés au total de 702 canons et portant 5130 hommes.
Commandée par Monsieur de Bompar elle est envoyée secourir la Martinique et la Guadeloupe encerclées et affamées par les Anglais en ces premières années de la guerre de 7 ans.

L'escadre arrivera trop tard pour sauver la Guadeloupe. Après avoir sécurisé la Martinique, à l'approche de la mauvaise saison et faisant face à un cruel manque de vivres, l'escadre quitte la Martinique pour se rendre à Port au Prince où elle relâche le temps de réparer certains navires et de s'approvisionner au mieux.

Elle repart vers Brest où elle arrive mi-novembre, après avoir évité de peu la flotte anglaise qui, aux abords de Ouessant s'apprête à fondre sur l'escadre du Maréchal de Conflans.

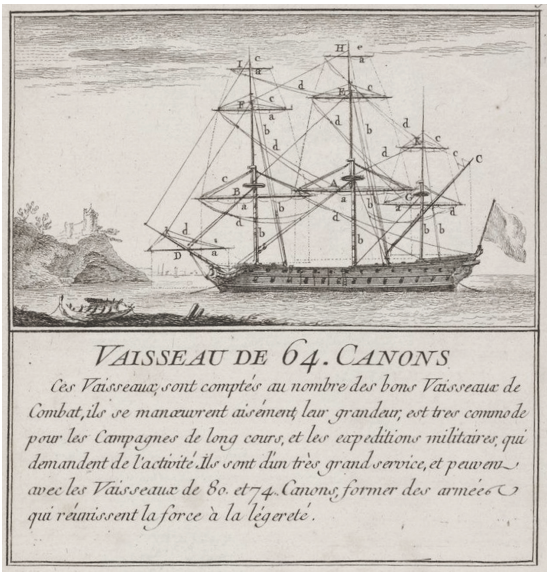



Modèle réduit du Prothée vaisseau de 64 canons des années 1750-1760 (Musée de la Marine , Paris)

Avec l'aimable autorisation de ses propriétaires, voici quelques extraits de ce premier récit. En regard, des extraits de la défense de Monsieur de Bompar (Archives Nationales MMAR/B/4/91). En effet, à son retour à Brest il a dû affronter un procès pour ne pas avoir réussi à sauver la Guadeloupe. Il en sortira blanchi. Son récit complète celui de Guillaume Hamonno qui se cantonne aux stricts éléments de journal de bord…

Nous avons conservé autant que possible le style et l'orthographe des manuscrits.

Bonne lecture ...

Par la grâce de Dieu,
soit commencé
le journal de l'escadre du roi,
commandée par Monsieur de Bompar chef
d'escadre des armées navales de Sa Majesté,
Par Guillaume Hamonno embarqué
sur le Prothée commandé par Monsieur Fouquet



Départ du Port de Brest - Nicolas Ozanne

Campagne aux îles d'Amérique

Brest – Martinique – Saint Domingue – Brest

Journal de bord par Guillaume Hamonno, à bord du Prothée, escadre de Monsieur de Bompar et par Monsieur de Bompar lui-même, de Janvier à novembre 1759.

Départ de l'escadre du Roy, commandée par Monsieur de Bompar.

De la rade de Brest le 21 janvier 1759 à 6 heures ½ nous avons mis à la voile dans le vaisseau du Roy Le Prothée, le vent à l'est petit frais, et nous avons embarqué nos chaloupes et canots. Le travers de Berthomme à 9 heures du matin et nous avons fait route à l'ouest et nous avons relevé la pointe Duran à 3 heures après midi à l'ESE distance de 6 lieues ½ le vent à l'est bon frais (…) Le Hector a démâté de la vergue de grand hunier et en a mis une autre en place le matin à 7 heures et appareillé son grand hunier à 8 heures du matin (…)

26 janvier, samedi du soir
Depuis hier midi au jourd'hui midi nous avons eu les vents au sud grand frais, la mer grosse, étant sous les deux basses voiles et à 6 heures du soir nous avons mis à la cape sous la misaine et l'artimon et à 6 heures du matin les vents ont reculé au NO. (…)

Du 30 au 31 janvier 1759
(…) À 7 heures du soir nous avons jeté un homme à la mer qui était mort pour avoir été brûlé (…)

Du 3 au dimanche 4 février 1759
(…) À 7heures ½ du matin nous avons eu connaissance de la terre et à 8 heures nous avons fait signal au commandant et nous avons reconnu que c'était l'île de Madère qui était dans le SE de nous, distance de 9 lieues (…)

Du 5 au 6 février 1759
(…) À 8 heures du matin le commandant a fait signal de chasse pour éprouver la marche des vaisseaux, nous avons mis toutes nos voiles dehors et toutes nos bonnettes (…)

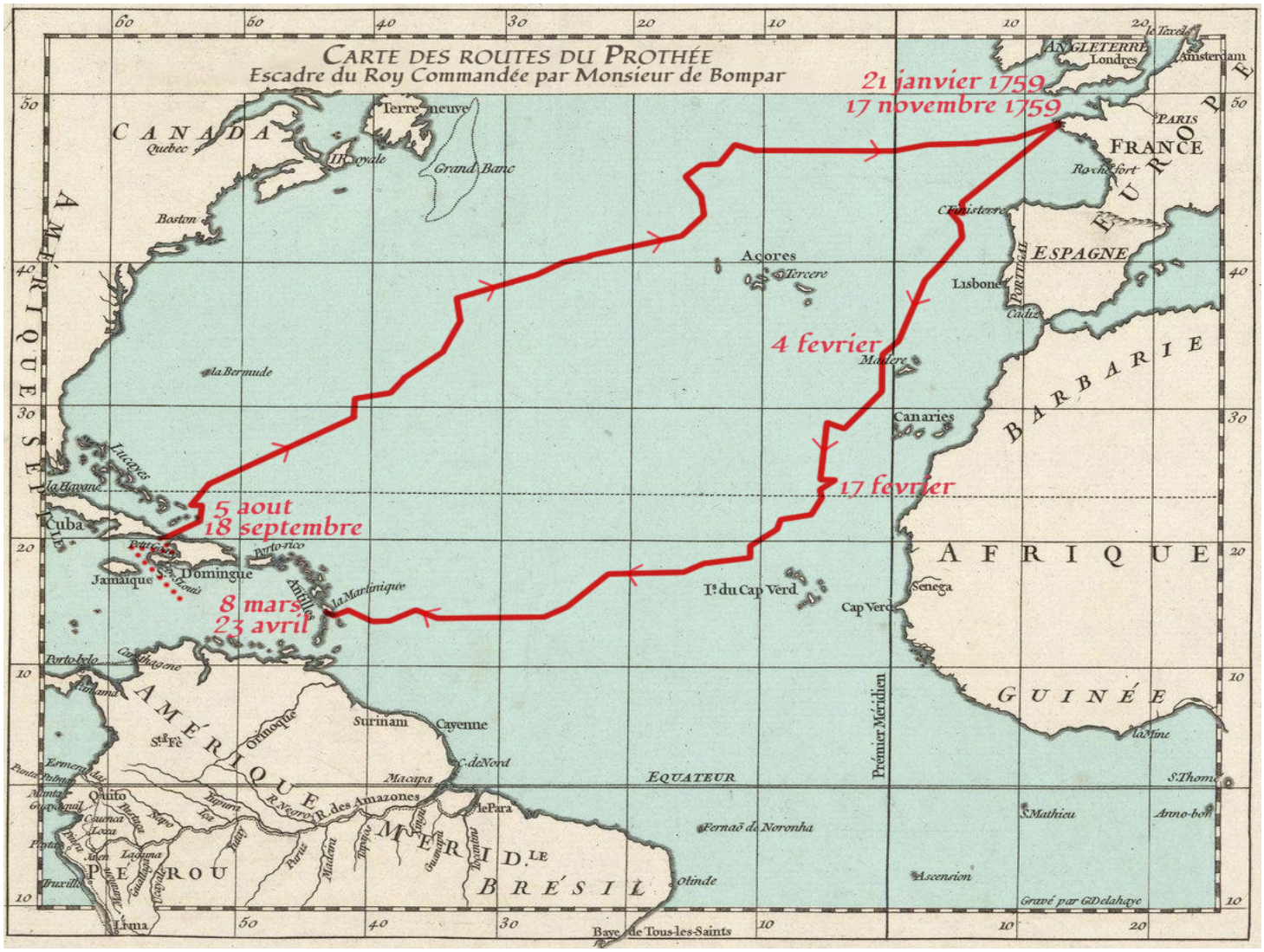

Carte des routes du Prothée
Départ de Brest le 21 Janvier 1759 - Retour le 17 Novembre 1759

Du vendredi 16 au samedi 17 février 1759
Vent au NE joli frais, la mer grosse (…) Nous avons fait le baptême du tropique du cancer après-midi (…)

Du 23 au dimanche 24 février 1759
Depuis hier midi aujourd'hui midi nous avons eu les vents régnant au NE et à l'Est bon frais la mer belle. (…) Avons mis en panne jusqu'à 4 heures. Le commandant a mis son canot à la mer pour aller à bord du Diadème et à 4 heures ½ nous avons fait servir sous nos huniers et nos perroquets. (…)

Du 7 mars 1759
Depuis hier midi à ce jour nous avons eu les vents régnant à l'Est, bon frais, la mer belle. Voilure : les huniers et les perroquets et les bonnettes hautes et basses. À 3 heures ½ le commandant a mis au travers pour aller prendre du bœuf à bord de L'Amphion. (…)
La Martinique dans le NO distance de 21 lieues et Sainte Lucie distance de 24 lieues.

Du 7 au 8 mars 1759
Le commandant a fait signal à La Valeur et à la Fleur de Lys de donner chasse à un bâtiment qui était à bâbord de nous. À 6 heures du soir nous les avons perdus de vue. À 2 heures ½ du soir l'Améthyste a fait signal de terre qui était Sainte Lucie qui nous restait au O ¼ NO (…) À 4 heures 1/2 du soir nous avons mouillé dans la rade du Fossé Royal par 25 brasses d'eau et nous avons affourché NE et SO avec un grelin, notre ancrage était par 27 brasses d'eau fond de sable et de vase (…)

L'escadre fait escale à la Martinique.

Extrait du journal de Monsieur de Bompar :



M. de Beauharnais Gouverneur Général des îles du vent

«(…) Arrivé à la Martinique le soir du 8 mars, (…) Monsieur de Beauharnais gouverneur général des îles du vent, qui s'était rendu à mon bord, (…) me remit en même temps la liste des vaisseaux et frégates anglaises qui composaient l'escadre commandée par Mr Moore à la tête de l'expédition.

En jetant les yeux sur cette liste (…), on sentira tout ce qui se passa chez moi dans ce moment me trouvant si inférieur en forces à l'ennemi; il me fallut pourtant faire la meilleure contenance m'apercevant combien la Martinique et nos îles étaient effrayées. Dès le moment je pris toutes les précautions possibles pour être instruit des forces de l'escadre ennemie; j'envoyai même un officier (…) déguisé à la Dominique, voir par lui-même si ce qui m'avait été rapporté se trouvait vrai. Son rapport se trouva conforme à tout ce que l'on m'avait dit (…) Je m'étais aperçu aussi que ma présence au Fort Royal gênait beaucoup le commandant anglais, que n'osant disperser ses forces, nos corsaires avaient toute facilité pour leurs courses, que même les hollandais n'étaient plus bloqués devant Saint Eustache depuis notre arrivée et commençaient à nous procurer des vivres (…)

Il est bon d'observer que dans le nombre de mes vaisseaux il y a la Valeur et L'Amphion qui ont bien tous leurs canons montés, mais n'ayant pu trouver des équipages pour les armer en guerre, une partie de ces canons sont inutilisés faute de bras pour les servir. Le Florissant que j'ai joint à l'escadre a beaucoup de malades et en outre une voie d'eau qui l'oblige de pomper même au mouillage une heure de suite par quart (…)

[7 vaisseaux chargés de vivres pour l'escadre sont partis de Brest le 22 janvier pour la Grenade, mais fin avril, 3 ne sont toujours pas arrivés et sont probablement perdus.] Ce manquement joint à la consommation occasionnée par les nouvelles levées que (…) j'ai été obligé de faire donner au Florissant pour le mettre en état de sortir avec moi, et ceux qu'il m'a fallu répartir au Vaillant et l'Amphion afin qu'ils fussent au même taux que les autres vaisseaux me gêne beaucoup pour les vivres et me forcera bientôt à aller chercher ceux qui sont actuellement à la Grenade, et de passer à Saint Domingue pour me préparer à mon retour en France, n'étant pas possible de faire subsister l'escadre en ces colonies. (…)»



Vue de Fort Royal vers 1750

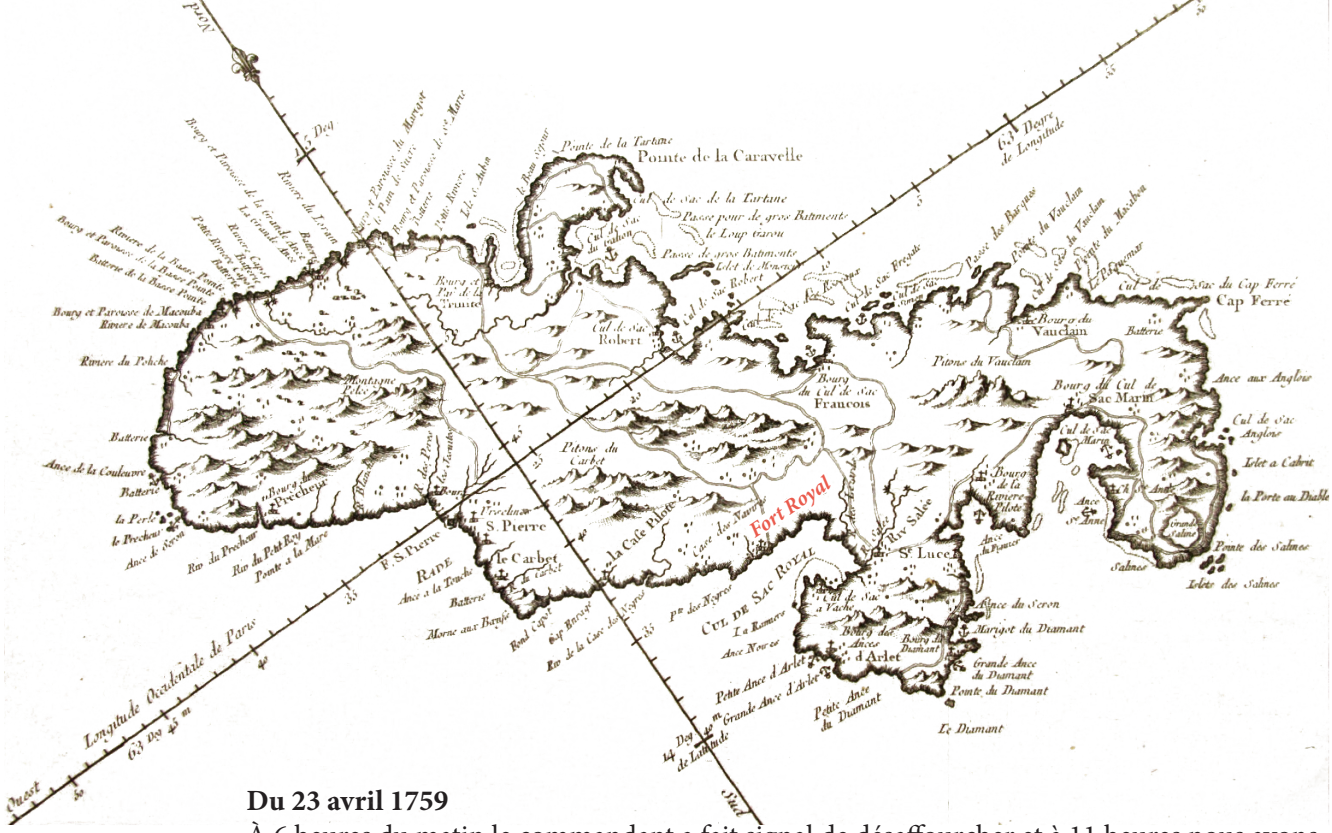

Du 23 avril 1759
À 6 heures du matin le commandant a fait signal de désaffourcher et à 11 heures nous avons embarqué notre chaloupe et notre grand canot. (…) À 3 heures ½ tous les vaisseaux de l'escadre ont appareillé avec plusieurs vaisseaux corsaires tant bateaux que goélette et brigandin. À 6 heures nous avons fait servir les vents à l'Est NE bon frais, le temps à grain, portant haut l'amure à bâbord et louvoyant dans le canal pour passer au vent de la Martinique entre la Martinique et Sainte Lucie (…)

Du 29 avril 1759
(…) Le commandant a fait signal d'écrire pour la France au Soleil couchant (…)

Du mardi 1er mai 1759
(…) À 3 h (du matin) nous avons viré de bord et l'Hector est venu aborder en voulant passer au vent à nous, il nous a cassé notre bout dehors de beaupré et nos deux vergues de civadière, (…) enfoncé notre gaillard d'avant et cassé le barrot.(…) À 8 heures nous avons mis pavillon rouge au petit perroquet pour parler au commandant pour lui rapporter notre avarie fait par notre abordage. (…)

Lettre de Monsieur de Bompar au secrétaire d'Etat à la Marine.
«À bord du Défenseur au vent de la Martinique le 2 mai 1759.
(…)Deux vaisseaux de l'escadre l'Hector et le Prothée se sont abordés la nuit du 31 au 1er de ce mois, le deuxième a rompu les deux vergues de civadière. Heureusement il ne leur est pas arrivé plus de dommage (…)»

Du mercredi 2 mai 1759
(…) À 9 heures ½ le général a mis en panne, ensuite il a fait signal d'écrire par la Valeur qui part pour la France. Le bateau que le commandant avait expédié le 29 avril pour aller à la Guadeloupe a rejoint l'escadre et a rapporté la reddition de la Guadeloupe que les anglais se sont emparés (…) À 6 heures du soir la frégate la Valeur a parti pour la France (…)
Ayant appris la reddition de la Guadeloupe, la déclaration de neutralité de la Dominique, et que Monsieur de Beauharnais est retourné à la Martinique, l'escadre retourne au Fort Royal à la Martinique
Du lundi 3 mai 1759
(…) À 6 heures du soir j'ai reconnu la terre pour être l'île de la Dominique et la pointe de Cachacrou au O ¼ SO distance de 8 lieues, la terre de la Martinique au S ¼ SO distance de 12 lieues (…)

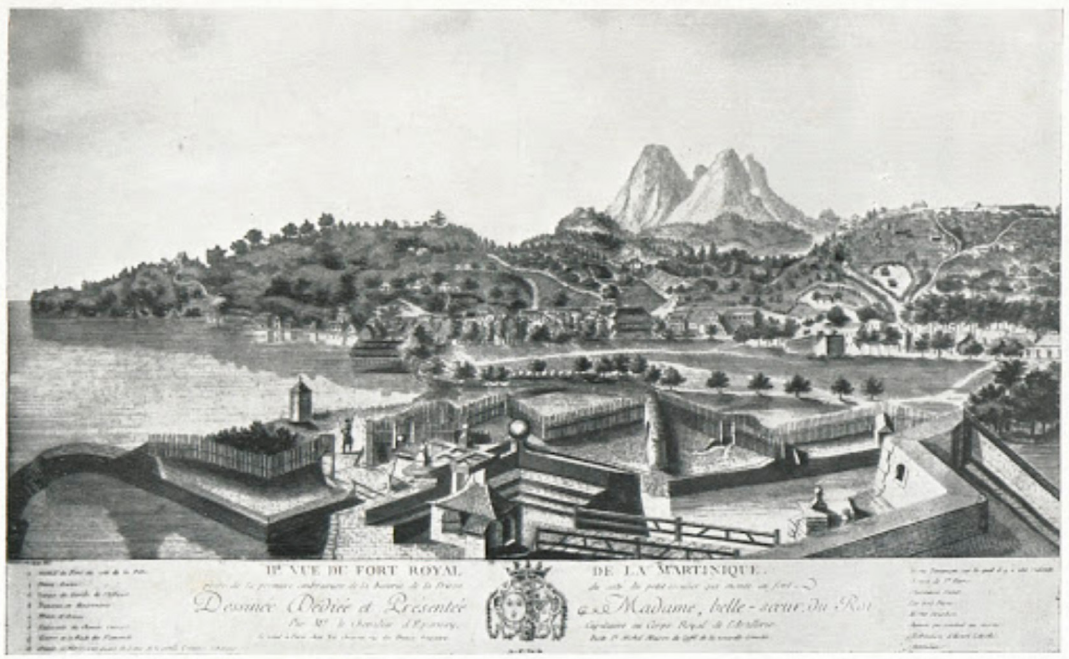

Fort Royal de la Martinique (aujourd'hui Fort Saint-Louis) par François Denis

Résumé de la lettre de Monsieur de Bompar au secrétaire d'Etat à la Marine du 22 mai 1759 :
L'escadre est rentrée à la Martinique, sa présence dissuade le général Moore d'y entreprendre quoi que ce soit.
Le « Florissant » est au cul de sac pour réparation, il fait trop d'eau pour le retour en France. On espère trouver le bray gras nécessaire au calfatage. Les vivres manquent. Ceux chargés sur les vaisseaux envoyés de France sont arrivés très avariés à la Grenade, Monsieur de Beauharnais a réussi à fournir environ 1 mois de vivres. Avec le manque de vivres et l'approche de la mauvaise saison, l'escadre va devoir quitter les colonies. Monsieur de Bompar s'étonne de ne pas avoir de réponse à ses demandes de secours, il rappelle qu'à Versailles il avait demandé 4 vaisseaux de plus pour l'escadre… Il reste à la Martinique pour la protéger jusqu'à la mauvaise saison puis partira pour Saint Domingue qui n'est pas en danger. Le général Moore va réduire les iles à l'état de détresse en empêchant les secours d'arriver, et les habitants seront obligés d'accueillir les anglais….
La saison de l'hivernage étant proche et les vivres manquant, Monsieur de Bompar met au point une ruse pour tromper les anglais et les obliger à diviser leurs forces en leur faisant croire que toute l'escadre se rend à Saint Domingue, alors qu'il compte prendre les vivres qui l'attendent à la Grenade et ensuite retourner vers la Martinique, la Dominique et la Guadeloupe pour affronter les anglais dans de meilleures conditions.

Les trois pitons du Cabret - La Martinique



L'escadre quitte la Martinique en juillet… pour Saint-Domingue

Rapport de Monsieur de Bompar à son retour à Brest:

«(…) Mais par des temps affreux que j'ai essuyés le lendemain de mon départ de la Grenade et qui ont continué jusqu'en juillet, il ne me fut jamais possible d'effectuer ce projet, et enfin le 3 de ce mois [juillet] étant trop sous le vent pour pouvoir remonter aux iles et plusieurs de mes vaisseaux ayant perdu des voiles, mâts et vergues de hunes, et 5 qui étaient en risque de perdre leur gouvernail, il me fallut prendre le parti de relâcher à Saint Domingue.

Le 9 du mois de juillet je mouillai au Cap. J'ordonnai tout de suite que les vaisseaux qui avaient besoin de radoub y travaillassent; et en même temps je me fis remettre un état des vivres qui restaient à l'escadre. Par le recensement qui m'en fût fourni, je vis qu'il fallait songer à mon retour en France(…) [On] m'informa que les vaisseaux anglais qui étaient dans les parages s'étaient enfermés à la Jamaïque d'abord qu'ils avaient prévu mon arrivée, et qu'il ne restait que quelques corsaires sur la côte. Je sortis pour leur faire donner la chasse (…)»



Vue de la rade du Cap François - Saint Domingue

Du lundi 9 juillet 1769
(…) À 4 heures ½ la Fleur de Lys a fait signal de navire sous le vent (…) Le commandant a fait signal au Sage et à la Fleur de Lys de lui donner chasse. Ledit bâtiment a pris la fuite (…) À 6 heures ½ du matin l'on ne voyait plus les vaisseaux qui donnaient chasse a ce navire anglais. (…) Le commandant a fait signal d'ordre de marche vent arrière ou largue sur une colonne (…) À midi nous étions par le travers du fort de l'entrée du petit Colet et il nous est venu un pilote à bord (…) À midi ¾ nous avons mouillé notre ancre de tribord par les 8 brasses ½ d'eau fond de vase dans la rade du cap François (…)

Nous avons trouvé dans la rade du Cap rien que 2 navires marchands français avec un navire espagnol et un navire hollandais et quelques bateaux et goélettes.



Le Cap François

Journal de la rade du Cap

Du mardi 10 juillet : Nous avons démonté notre gouvernail pour rapport qu'il avait la tête fendue, nous l'avons envoyé à terre pour le raccommoder.
Du mercredi 11 juillet : entre un bateau d'américains.
Du jeudi 12 juillet : Décédé le maître boucher
Du dimanche 15 juillet : sur les 9 heures ½ du matin il est entré un transport venant de la Nouvelle York qui a 11 français à bord. Ledit est une prise française qui a chargé à La Rochelle pour le Cap. Il a déchargé ici et a vendu ses marchandises parce que c'est les anglais qui font le commerce des îles à présent.
Du lundi 16 juillet : sortit une goélette hollandaise.
Du jeudi 26 juillet : Il nous est venu 33 soldats suisses pour porter au Port au Prince nos malades (…) excepté 5 qui sont incapables d'embarquer (…)

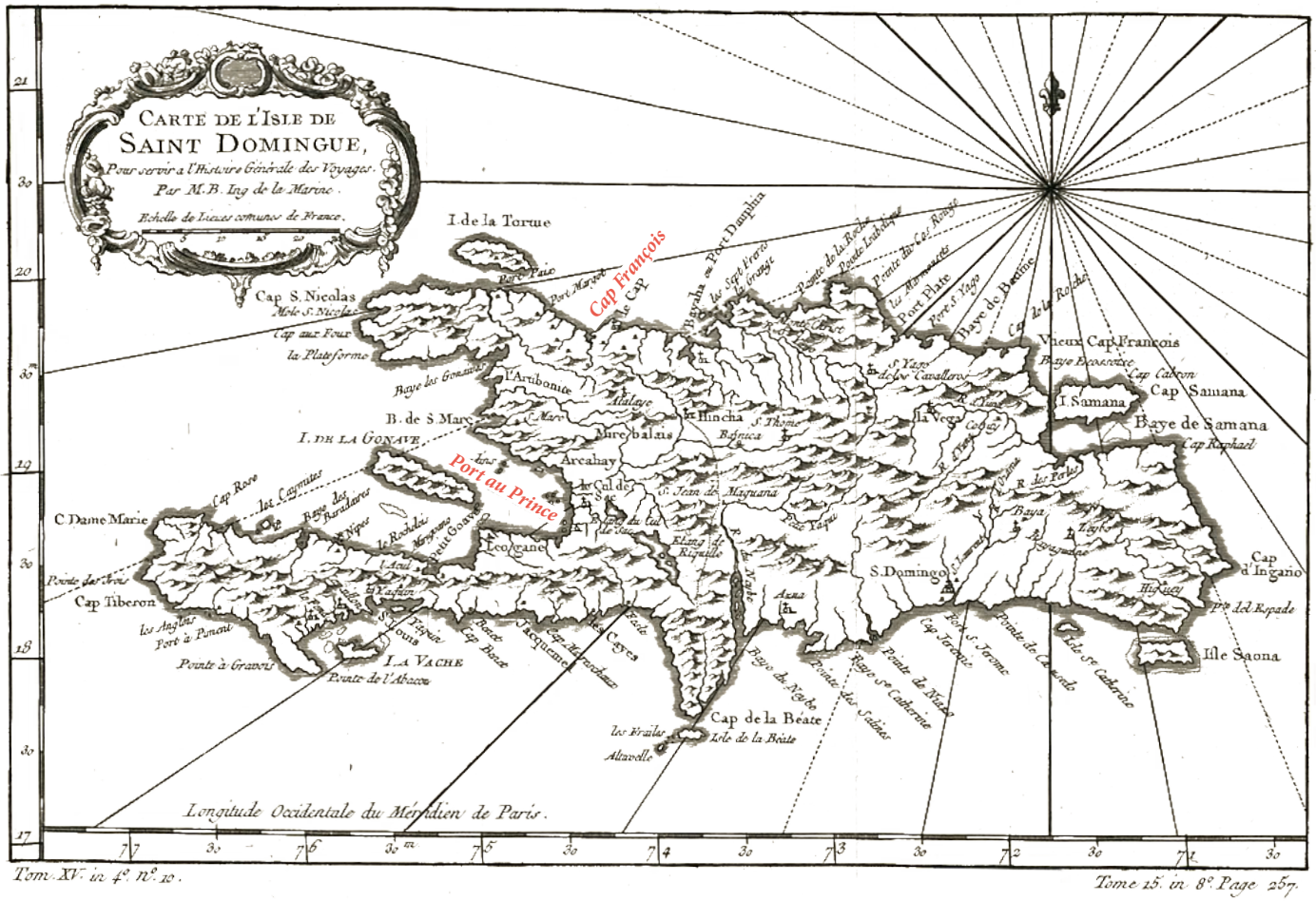

Tom. XV. in 4°. N°. 10.

Tome 15. in 8°. Page 257.

Du dimanche 29 juillet 1759

(…) À 5 heures le commandant appareille aussi bien que tous les autres vaisseaux les plus parés. À 5 heures ½ nous avons viré ayant bien eu de la peine à voir notre ancre. Nous avons été obligés de frapper la marguerite et de l'en garnir au cabestan. À 6 heures nous avons déplanté et nous avons mis nos trois bateaux à nous remorquer. À 8 heures du matin nous étions par le travers du fort du petit Colet gouvernant du nord au NO. À 9 heures il a fraichi et nous avons embarqué notre chaloupe et canot les vents étant venus à Est joli frais (…)

Du lundi 30 juillet 1759

(…) Le Diadème et le Courageux ont mis leur canot à la mer pour se nager par rapport que la lame et le courant les portaient à terre (…) Le Diadème étant au vent à nous à bâbord il a voulu passer à tribord de nous et nous a abordé (…) Il nous a cassé un grand hauban et une vergue de bonnette et lui a cassé son bossoir et son ancre et plusieurs autres avaries qu'il s'est fait à bord du Diadème et qui étaient par sa faute. Un moment après nous avons eu connaissance de deux corsaires anglais qui étaient mouillés sous la plateforme qui ont appareillé sitôt qu'ils nous ont aperçu. Le général a fait signal de chasse au Hector et au Courageux et à la Fleur de Lys

Du mardi 31 juillet 1759

(…) Le Hector a tiré sur le corsaire plusieurs coups de canon (…) le navire s'est rendu à 10 heures du matin quant à l'autre il a gagné le large (…)

Du jeudi 2 août 1759

(…) À 1 heure de l'après-midi la Fleur de Lys a démâté de son petit mât de hune qui a démâté son grand mât de hune aussi (…)

Du dimanche 5 août 1759

(…) Au jour le général a mis pavillon de ralliement, nous avons arrivé dans notre poste dans la ligne du commandant (…)À 3 heures ½ nous avons mouillé dans la rade du Port au Prince par les 12 brasses d'eau fond de vase blanche et nous avons affourché avec une grosse ancre par 11 brasses le même fond (…)



Journal de la rade du Port au Prince

Du lundi 6 août 1759 : Débarqué les suisses et il nous est venu 11 prisonniers à bord de la prise de l'Hector
Du jeudi 9 août 1759 : Envoyé les prisonniers à terre
Du vendredi 10 août 1759 : Il est entré un bateau corsaire la Levrette avec ses prises anglaises venant de la Nouvelle York chargé de vivres avec 8 chevaux. Nous avons embarqué 19 boucaux de sucre.
Le samedi 11 août 1759 : (…) Embarqué 4 barriques de tafia pour donner pour ration à l'équipage. Il est entré une prise anglaise venue de Philadelphie chargée de vivres (…)
Du mardi 14 août 1759 : (…) Sur les 2 heures de l'après-midi il est mort Jean Heuze second canonnier qui est de Rouen, mort à l'hôpital à terre (…)
Du 16 août 1759 : (…) Il est entré un brigantin anglais prise d'un corsaire du Port au Prince (…) Le canot de l'Hector a coulé le long de son bord (…) À 1 heure de l'après-midi il est entré un corsaire de 10 canons avec une goélette anglaise qu'il a pris qui est chargée de chevaux et de vivres. (…) Nous avons embarqué nos malades, nous n'en avons laissé que 7 qui n'étaient pas en état de s'embarquer.

Du 19 aout 1759, Dimanche
Le dimanche 19 aout sur les 4 heures ½ du matin le commandant a fait signaler d'appareiller aussitôt nous avons envoyé notre chaloupe, levé notre ancre du fond (…) À 5 heures nous avons appareillé (…)

Le 25 Août 1759
(…) À 6 heures nous avons fait route pour venir chercher le Cap où nous sommes arrivés et mouillés sur les 3 heures ½ de l'après-midi par les 10 brasses d'eau fond de vase grise (…) La Fleur de Lys a touché sur le récif de la Batterie Royale et n'a point eu de mal (…)

Rapport de Monsieur de Bompar à son retour à Brest
«(…) J'ai fait recevoir à bord des vaisseaux pour le compte du roi les effets que différents particuliers ont embarqués, et l'on n'en a reçu qu'autant que les vaisseaux ne pourraient être embarrassés en cas de combat, et la navigation. Le nombre de ceux qui auraient désiré et profiter de cette occasion était si considérable qu'il y a eu bien des mécontents, mais la place n'était pas assez grande pour contenter chacun.
Le 18 de septembre je suis sorti du Cap pour faire route pour France, suivi de 11 bâtiments sous mon escorte, dont deux espagnols et un hollandais, et le reste très petits bâtiments français à qui j'avais promis de débarquer et de les protéger jusques après avoir dépassé la Bermude (…) Etant dépassé, et à 100 lieues de la Bermude, la plus grande partie des bâtiments qui me suivaient me quittèrent pendant la nuit par le gros temps que nous eûmes, et au jour il n'en restait plus que 6 dont 4 m'ont suivi jusqu'ici (…)»

Retour vers la France

Le 18 septembre 1759
(…) À 4 heures du matin le commandant a fait signal d'appareiller (…) À 6 heures ½ nous avons déplanté et mis à la voile, toute l'escadre avec 12 vaisseaux marchands (…)

Du dimanche 23 au lundi 24 septembre 1759
(…) À 6 heures nous avons signal d'un bateau étranger dans la flotte qui a pris un de nos bateaux dans la nuit. Le commandant fait signal de chasse (…)

Du 25 au mercredi 26 septembre 1759
(…) À 6 heures nous avons aperçu trois bâtiments étrangers au vent de nous, dont le commandant a fait signal de chasse pour l'Amphion le Hector et la Fleur de Lys. (…) À 10 heures ils ont fait amener ces trois bâtiments qu'ils ont chassé (…)

Du 12 au samedi 13 octobre 1759
(…) Grand frais, il nous est tombé les deux basses voiles. La mer très grosse. Nous avons mis notre grand hunier dessous tous les ris dedans… Puis largué, puis repris le troisième ris dans le hunier (…) À 1 heure ½ après midi il nous est tombé un homme à la mer appelé François Le Gaillard de Plehetrille qui a été perdu (…)

Du 15 au mardi 16 octobre 1759
(…) tout calme, en panne tribord au vent (…)

Du 26 au samedi 27 octobre 1759
(…) À 3 heures ½ le Hector a fait signal de trois navires arrivant à nous qui étaient sous leur deux basses voiles l'amure à tribord. La Fleur de Lys a fait signal que c'était des vaisseaux de guerre. Aussitôt le commandant a fait signal de chasse et tout de suite nous avons largué tous les ris de nos huniers et bordé notre grand perroquet et sitôt qu'ils ont vu que nous les chassions ils ont mis au même bord que nous et tout de suite qui était à 5 heures le commandant a fait signal de ralliement (…)





Vue du port de Brest - Nicolas Ozanne - 1752

Du 30 au mercredi 31 octobre 1759
(…) L'Amphion a fait signal de navire étranger dans l'escadre et a tiré deux coups de canon dessus (…) L'Amphion a fait signal que c'était un navire neutre (…) À 9 heures l'Amphion a mis son canot à la mer pour aller faire son rapport. Le navire est venu sous le vent du commandant et il a mis son canot lui-même pour aller faire son rapport qui est un navire danois (…)

Du 2 au samedi 3 novembre 1759
(…) Grand frais. À 9 heures ½ nous avons mis en panne tribord au vent pour visite au navire hollandais qui est arrivé sur nous (…)

Du 3 au dimanche 4 novembre 1759
(…) À 4 heures ½ le Sage a fait signal d'incommodité qui est d'être démâté de son grand hunier et sitôt le commandant a fait signal de mettre sous les deux basses voiles et nous y avons été jusque à 9 heures que nous avons bordé notre grand hunier (…)

Du 4 au lundi 5 novembre 1759
(…) sur les 6 heures du soir la frégate La Fleur de Lys a sondé sans avoir fond et pareillement à minuit. À 8 heures ce matin l'on a fait la cérémonie de l'enterrement de l'homme mort hier au soir. À 6 heures le matin la Fleur de Lys a sondé et elle a un fond de sable jaune dont elle en a fait le signal. Faisant presque calme le général a fait signal de sonder à toute l'escadre et nous avons sondé et nous avons eu le fond (…)

Du mardi 6 au mercredi 7 novembre 1759
(…) À midi nous avons été obligés de mettre à la cape sous la grande voile. L'Hector fait signal de 5 vaisseaux. Sur les 10 heures du soir nous avons mis dehors le grand hunier sur les 2 heures du matin le général a fait signal de virer de bord et de border le hunier gouvernant au NNE et au NE. Vu deux hollandais qui ont passé le long de notre bord. À midi (…) nous avons eu connaissance de la terre de Ouessant et du bec du Ras sans pouvoir distinguer la distance par le temps de brume (…) et sur les 4 heures de l'après-midi nous avons mouillé par les 14 brasses d'eau fond de sable et gravier. Nous avons trouvé dans la rade l'escadre de Mr Conflans qui est composée de 21 vaisseaux de guerre et de 5 frégates (…) Nous avons débarqué nos bateaux et avons mouillé avec nos deux grosses ancres (…)

Rapport de Monsieur de Bompar à son retour à Brest

«(…) Je ne puis attribuer mon heureuse arrivée qu'aux différents coups de vent que j'ai essuyé sur ces côtes, et à l'attention que nous avons eu de faire en sorte de nous trouver entre la côte et l'escadre anglaise que je savais croiser sur Ouessant par le rapport que m'en avait fait le hollandais que j'ai trouvé le trois de ce mois [novembre] à 130 lieues à l'ouest d'Ouessant, mais ce n'est pas sans risque que nous avons réussi.

La nuit du 5 au 6 étant à la sonde, je découvris une escadre au vent à moi. Je manœuvrai pour l'éviter, au jour faisant route pour Brest, le vent de nord ayant forci m'en empêchât et à midi il fut si violent qu'il emporta ma grand-voile. Je travaillai à réparer cet accident d'autant mieux que l'on voyait alors du haut du mât une escadre sous le vent. Le 7 le vent étant retombé à l'ouest, j'ai fait route pour entrer à Brest, où j'ai mouillé à 3 heures après midi, et par le compte que le commandant d'Ouessant a rendu, il y avait sur cette île 24 vaisseaux anglais dans le temps que je n'en étais qu'à deux lieues faisant route pour cette rade (…)»

Le samedi 10 novembre 1759

Il a venté pendant la nuit grand vent avec de la pluie… À 10 heures nous avons amené nos mâts de hune et débarqué 30 matelots et 30 soldats pour aller sur l'escadre à Monsieur de Conflans.

Du mercredi 14 novembre 1759

(…) L'escadre de Monsieur de Conflans est partie étant composée de 21 vaisseaux de ligne 3 frégate et 2 corvettes. À 3 heures après midi il était par le travers des Pierres Noires et à la même heure nous avons désaffourché pour nous approcher du port. (…)

Le samedi 17 novembre 1759

(…) Nous avons halé dans le fond du port où nous avons amarré le Hector et nous. (…)

Les jours suivants, les autres vaisseaux de l'escadre entrent dans le port, les équipages sont congédiés les uns après les autres. Le manuscrit s'achève le 1er décembre, jour où l'équipage du navire commandé par Monsieur de Bompar, le « Défenseur » est congédié à son tour.

Le 20 novembre 1759 a lieu la célèbre bataille des Cardinaux.
Une escadre de 21 vaisseaux de ligne quitte Brest sous la conduite du Maréchal de Conflans.
Les navires sont chargés de troupes destinées à envahir l'Angleterre pour tenter de mettre fin au conflit maritime et terrestre qui épuise le royaume de France.
Mais l'escadre de l'Amiral Hawke les guette à la sortie de la Baie de Quiberon. Le combat est terrible, la flotte française est décimée, 6 vaisseaux sont perdus et 2500 hommes tués. L'Amiral Hawke ne perd que 2 navires et 300 hommes…

Cette lourde défaite sera le point de départ d'une réflexion sur la nécessaire rénovation de la marine Royale.

Bataille des Cardinaux (au moment où le Thésée commence à sombrer) - Richard Paton



Le calvaire de la rue Louais

Après une longue restauration initiée par la volonté de riverains et l'association de l'Amicale du moulin, le calvaire de la rue Louais a enfin retrouvé la place qu'il méritait.

Ce calvaire datant de la fin du XVe siècle, a été classé monument historique en 1918 et déplacé à plusieurs reprises en fonction d'événements divers. Grâce aux municipalités de Saint-Quay-Portrieux et Binic-Etables, de la Drac et du département, ce beau monument a pu être réhabilité, en concertation étroite avec les monuments historiques.

Dans les années 1462-63 sévit une sévère épidémie de peste dans la région. Les seigneurs du manoir de la rue Louais échappent à la maladie et en reconnaissance font ériger un calvaire qui porte les blasons de leurs familles les Nicol et les Percevaux. L'endroit précis de son emplacement n'est pas connu, probablement bien en évidence, près du manoir.
Le calvaire fait dès lors l'objet d'une grande vénération et c'est un lieu de pèlerinage pendant les épidémies.
Il est démonté et caché dans les familles durant la tourmente révolutionnaire.

D'autres épidémies (choléra en 1849) réhabilitent les processions et dévotions au calvaire, réimplanté depuis.
Il est restauré en 1863 par les soins de l'abbé Gicquel, recteur de Saint-Quay, avec du... ciment !
Erigé sur un petit tertre entouré d'un mur et d'une haie d'aubépine, à la croisée de cinq chemins, il domine ainsi le carrefour entre Etables et Saint-Quay. Un porche de deux pierres dressées donne accès à l'enclos.
Au bout de cinq siècles, la statuaire comporte encore 23 personnages, malgré les altérations et l'érosion.

Il était grand temps de remettre en lumière un des beaux monuments du Sud-Goëlo et grâce au travail des restaurateurs, les personnages gardent toute leur force d'expression.
Aux angles du socle se tiennent les évangélistes tenant des phylactères annonçant la parole aux quatre coins du monde. Sainte-Catherine y figure avec la roue rappelant son martyre.

À son sommet, façade est, une vierge de gloire présente son fils: c'est le mystère de l'incarnation. Sur la façade ouest, la crucifixion illustre le mystère de la rédemption avec un Christ bras ouverts, entouré de la Vierge, de Saint-Jean et des anges.
Au pied de la croix se tient une piéta surmontant la table d'offrande.

Le calvaire restauré, placé au carrefour de la rue Louais et de la rue de Gâcon, sur la commune d'Etables, a été inauguré le 18 septembre dernier.





Sources :
À l'aube du calvaire de la rue Louais de Noëlle Gallot
Archives de l'association de l'Amicale du moulin

Adhésion 20 €

Présidente : Véronique LACOUR lacourveronique@wanadoo.fr
Secrétaire : Jean-Pierre VIGNERON vigneronjp@wanadoo.fr
Trésorière : Catherine Richard cathrich@wanadoo.fr

Amis de Saint-Quay-Portrieux et ses environs